

Comment repenser l'espace Bibliothèque dans les Ecoles Normales Supérieures?

DJEKRIF Yasmina

Conservatrice de la Bibliothèque
de l'Ecole Normale Supérieure de Constantine

Résumé

En tant que structures de formation spécialisée, les écoles normales supérieures (ENS) devraient favoriser l'émergence d'un environnement d'auto-formation en complément de la formation initiale par la mise en place de centres de ressources considérés comme lieux de formation de l'étudiant « nouveau », lieux de développement et de promotion dans l'enseignement et la formation professionnelle des nouvelles technologies de l'information et de la communication (TICE), lieux accueillants qui répondent aux besoins des étudiants des ENS, enseignants de demain. L'enjeu de l'usage du centre de ressources est bien d'amener l'étudiant à développer des processus d'apprentissage et sa propre méthodologie de recherche. Le nouvel environnement éducatif devrait être conçu pour que la notion d'autoformation soit acquise par l'étudiant, que les enseignants et les documentalistes soient des médiateurs dans l'autoformation, que la nouvelle orientation de ces écoles soit une orientation vers les auto-apprentissages.

ملخص

انطلاقاً من الطابع المتخصص للمدارس العليا للأساتذة، علي هذه المؤسسات المساعدة في خلق محيط للتكوين الذاتي لتكملة التكوين الأول الكلاسيكي. و من أجل تحقيق هذا المشروع، يجب التفكير في إنجاز مراكز التوثيق و المعلومات، أي مراكز للموارد البيداغوجية التكنولوجية و البشرية .

يبنى أساس هذا النوع من المراكز على مبدأ الاستقلالية، فالمركز ذاته وسيلة للتحصّل عليها باعتباره مكاناً للتكوين والتعليم، وتطوير تكنولوجيات الإعلام و الاتصال، لغرض تقديم الخدمة للطالب و مساعدته علي تحصيل التكوين الذاتي وفق منهجية خاصة في البحث، أين يلعب الأستاذ دور الوسيط في هذا النوع من التكوين بمساعدة الأستاذ الوثائقي، ولهذا علي المدارس العليا أن يكون لها توجيه جديد نحو بعث مسار و فاعلية التكوين الذاتي.

Plusieurs facteurs engendrés par le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication sont venus rehausser la place de la bibliothèque universitaire. La politique documentaire passe prioritairement par la formation à l'information pour tous les étudiants. Il est donc nécessaire d'intégrer les NTIC et surtout l'Internet - paramètre qui a considérablement bouleversé le monde de la documentation - dans les pratiques pédagogiques et documentaires.

La bibliothèque a été de tout temps un lieu de formation. Aujourd'hui, elle peut aménager des espaces interactifs d'apprentissage dédiés à l'auto-formation, avec assistance technique et environnement humain.

En l'an 2000, la nouvelle configuration de la BPI de Paris s'est attachée à offrir de nouveaux services à des publics diversifiés. Elle propose aujourd'hui des espaces dédiés à l'autoformation : méthodes audio, vidéo, multimédia. L'espace langues en est le précurseur, élargi à tous les domaines de la connaissance. (1)

Le manifeste de l'Unesco enjoint aux bibliothèques, parmi les missions-clés : « de soutenir à la fois l'autoformation ainsi que l'enseignement conventionnel à tous les niveaux (...). » (2)

De ce fait la bibliothèque doit donner à l'étudiant les compétences et les savoirs qui lui permettent de rechercher les informations dont il a besoin, de vérifier les sources ..., de les sélectionner et de les exploiter dans le but de développer son autonomie. Le lieu d'exercice de cette mission est un espace de

documentation, d'information et d'apprentissage, défini comme **un centre de ressources à finalité pédagogique**.

Dans le domaine de l'enseignement des langues, c'est, depuis les années 70 que le laboratoire des langues est supplanté par les centres d'auto-apprentissage dans lesquels les médias et les documents authentiques se substituent aux enregistrements d'exercices structuraux. Un des premiers centres de ressources a été créé à l'université de Nancy par le CRAPEL*, tandis qu'au début des années 80 d'autres sites se créent dans des centres de langues (collège Bell, British Council) et des installations telles que le centre Pompidou de paris. (3)

Selon le contexte dans lequel il est placé, un centre de ressources est au service de finalités différentes : documentation, information, apprentissage. Qu'ils relèvent d'organismes éducatifs, culturels, scientifiques, linguistiques ou autres (bibliothèques publiques, musées, entreprises...), ces centres ont connu un essor considérable. C'est un espace soit indépendant, soit venu se greffer à une bibliothèque déjà existante.

En observant la diffusion géographique de ces centres de forte concentration dans les pays industrialisés, on peut être tenté de penser que ce type de dispositif est marqué culturellement. Cependant, leur existence à travers le monde, les projets dans le monde arabe laissent à croire que les principes moteurs d'autoformation peuvent être acceptés dans des cultures différentes aux traditions éducatives contrastées. (4)

*** CRAPEL : Centre de recherche et d'applications pédagogiques en langues**

En Algérie, les bibliothèques universitaires ont tendance à se différencier des organismes traditionnels en développant de nouvelles activités. Elles connaissent actuellement des transformations qui ont bouleversé leurs missions, l'organisation du travail, les relations avec les usagers; plusieurs structures documentaires reposent en effet sur l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Quoique de manière assez lente, les bibliothèques évoluent vers plus de professionnalisme, la médiathèque étant devenue indissociable de la bibliothèque universitaire.

Dans une autre dimension éducative, les ENS se consacrent à la formation de formateurs au profit de l'éducation nationale. La formation pédagogique spécifique aux ENS obéit à une logique d'apprentissage ; elle devrait par conséquent se pencher davantage sur les pratiques d'auto-apprentissage car les systèmes éducatifs s'orientent, quels que soient les publics, vers des dispositifs mixtes. En plaçant l'utilisateur étudiant au cœur des préoccupations du projet, l'objectif est de favoriser son autonomie par le privilège du travail indépendant. Cette notion d'autonomie que l'on retrouve dans l'enseignement/apprentissage, est le noyau d'un CdR* ; ce qui nous amène à postuler l'existence d'un lien entre de tels centres et des structures de formation telles que les ENS, en émettant l'hypothèse qu'un centre de ressources est un outil de formation à l'autonomie. En abordant une tendance nouvelle à double vocation formation/auto formation, ces écoles ne vont-elles pas inciter, d'une part les

enseignants à s'ouvrir aux problématiques des auto-apprentissages, d'autre part les documentalistes à être au confluent de deux univers : celui des NTIC et celui de la pédagogie.

Ce qui nous amène à poser la question suivante : un centre de ressources au niveau des ENS, pourquoi ?

Parce que tous les apprenants n'ont pas les mêmes acquis, ne progressent pas à la même vitesse, ont des stratégies d'apprentissage différentes, n'ont pas les mêmes motivations et centres d'intérêt ; parce que les outils de formation se sont diversifiés, que les technologies de l'information et de la communication sont aujourd'hui de plus en plus diffusées et accessibles, les équipes pédagogiques trouvent dans le CdR les moyens de répondre aux demandes de formation par la mise en œuvre de l'individualisation des parcours de formation. Tel est l'objectif d'un centre de ressources. « (...) la formation des enseignants devrait prendre en compte l'hétérogénéité de ces derniers (...) (5)

Il s'agit donc de penser à l'extension des services existants en essayant de concilier ressources traditionnelles et ressources électroniques regroupées dans un même cadre, un lieu où va se faire la fusion de trois espaces : bibliothèque- médiathèque- informatique, lieu qui ne va pas se substituer aux services déjà existants mais viendra plutôt enrichir leur action. Toutefois, ce centre se distingue des services précédents par les publics visés : enseignants mais surtout étudiants. L'enjeu réside dans la mise en place de réelles infrastructures technologiques et de véritables services de documentation, d'information et d'apprentissage.

Depuis une vingtaine d'années, l'image de la bibliothèque a beaucoup changé. L'architecture, la décoration, le mobilier ont connu de profondes mutations, tout comme les services offerts et l'attente du public. « Les bibliothèques ne doivent pas seulement changer de nom, elles doivent changer d'image et échapper ainsi à cette fatalité de démodé et de dépassé qu'évoque Gérard Herzhaft (...) ». (6)

*** CdR : Centre de ressources**

C'est dans cette perspective que la création d'un nouvel équipement au niveau des écoles collaborerait à renouveler l'image de l'offre documentaire. La bibliothèque va se scinder en deux services : un service qui continuera à se concentrer sur sa fonction de conservation et d'études, cependant que s'ouvre un espace documentaire pédagogique orienté vers une large diffusion multi-support.

- Les missions de ce centre:

- **Mission éducative visant l'autonomie :**
 - montage d'un dispositif d'autoformation ;
 - développer les pratiques d'auto-apprentissage ;
 - collaboration des documentalistes et des enseignants/animateurs : Séquences pédagogiques, travail individuel et travail de groupes ;
 - formation à l'utilisation des NTIC et à leur maîtrise assurée par les documentalistes en vue de :
 - ✓ l'introduction du multimédia dans le parcours de l'utilisateur/apprenant : lui faire acquérir une nouvelle forme de recherche documentaire ;
 - ✓ formation à l'information.

Sur ce thème, les préoccupations partagées par des formateurs dans le cadre de l'ENSSIB* ont été exposées lors d'une rencontre. Un des objectifs des formateurs dans les services de la documentation est que l'enseignement à la recherche documentaire puisse trouver sa place dans les cursus disciplinaires. (7)

- Mission d'accueil : Le centre de ressources est un espace hybride

- espace documentaire pédagogique (rayonnage et tables de lecture)

- espace auto-apprentissage (médiathèque – informatique)

- Aménagement d'un espace « nouveau » : (8)

- Une place importante pour les NTIC : doivent être présentes, l'information étant de plus en plus numérisée et les systèmes documentaires étant aujourd'hui quasiment tous informatisés ;

- vers un réseau de l'établissement afin de mettre les ressources internes à disposition de tous les postes de consultation et de permettre l'accès à des ressources externes et à l'Internet ;

- Organisation des ressources pour un accès autonome : lieu de mise à disposition et de consultation de l'ensemble des documents sur tous types de supports : imprimés, audiovisuels, informatiques, où le libre accès est de rigueur.

« Un centre de ressources est un lieu d'exposition, de documentation, d'information, d'orientation, d'autoformation utilisant des supports

simples (dossiers, livres...) ou sophistiqués (nouvelles technologies de la formation) mais aussi, lieu d'aide méthodologique, d'échange avec d'autres ou des experts, et de communication avec l'extérieur. » (9)

***ENSSIB : Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques**

Dans le cadre du développement des services documentaires, l'espace bibliothèque devrait donc être repensé en faveur de la mise en place de centres de ressources multimédias. Le développement d'un « centre médiathèque – auto-apprentissage » et la démultiplication des services qu'il propose caractérise le passage d'une vision traditionnelle à une vision moderne. L'objectif est d'étendre les services classiques comme la communication des documents et la consultation à la production de ressources pédagogiques, mais aussi à la mise à disposition de fonctionnalités nouvelles comme la production et la consultation de données numérisées et le développement des services à distance.

En outre, cette nouvelle « cellule pédagogique » pourrait bouleverser certaines habitudes des formateurs, des étudiants comme du personnel documentaliste car elle crée un contexte plus exigeant aussi bien sur le plan technique que sur le plan pédagogique.

L'autoformation repose sur la notion clé d'accompagnement éducatif. Il en résulte que l'aide à l'apprenant devrait prendre la forme d'un accompagnement dont le but est d'amener l'accompagné à trouver comment dépasser les causes de ses difficultés d'apprentissage ; le but de cet accompagnement étant en effet d'amener l'accompagné à être autonome (10) c'est-à-dire la présence (non obligatoire) d'un enseignant qui aurait pour rôle de guider l'apprenant, et celle du professeur documentaliste qui aurait

pour rôle de former à l'information. Les nouveaux profils impliquent l'acquisition de poly-compétences. Pourtant, ce qui est en question n'est pas tant l'acquisition de techniques qu'un déconditionnement par rapport à des représentations transmises par les situations d'enseignement classique, puisque tous les paramètres de cette situation sont radicalement remis en question.

Pour les formateurs, l'usage du multimédia renvoie à leurs propres compétences vis-à-vis des NTIC. L'enseignant doit jouer un rôle de médiation à l'égard de la documentation électronique. Pourra-t-il être médiateur dans l'autoformation ? Comment intégrer le multimédia dans le parcours des apprenants et en faire un outil facilitant l'apprentissage ?

Pour l'apprenant, la problématique à ce niveau tend à lui faire prendre conscience de l'accès à une même information sur des supports différents. Comment lui faire acquérir cette nouvelle forme de recherche documentaire ? L'introduction des NTIC dans la formation pédagogique modifie, en effet, le rapport de l'étudiant au savoir. Le centre ne jouerait pas son rôle, si l'étudiant ne pouvait pas avoir accès à l'information numérisée, se former à son utilisation et la produire à l'exemple de la création d'activités multimédias (logiciels éducatifs...). Dans une stratégie d'offre pédagogique et documentaire guidée par le souci d'autonomie, l'activité du centre de ressources consiste à l'intégrer dans un environnement d'autoformation.

Pour le documentaliste, le centre crée également un contexte plus exigeant. En plus d'assumer toutes les missions dévolues aux bibliothèques, il est chargé de la formation des étudiants. Comment les initier à la recherche documentaire et à la maîtrise de

l'information ? Car il passe de la gestion de documents essentiellement sur support imprimé à la gestion de documents analogiques et multimédias dans un centre en partie virtuel ; du statut de documentaliste bibliothécaire à celui de professeur documentaliste.

Le documentaliste du CdR gère en fonction d'un projet : développer une démarche d'apprentissage fondée sur l'utilisation de l'information. Il doit conserver non comme un archiviste ; il doit mettre en ordre mais en s'assurant que cet ordre n'est pas un handicap pour l'utilisateur/étudiant inexpérimenté ; il veut favoriser l'autonomie du public mais les étudiants ne sont pas autonomes. Peut-il être en même temps conservateur, animateur, pédagogue et gestionnaire ? Tel est le défi posé par le CdR. (II)

Dans la perspective d'un plan de développement des infrastructures pédagogiques de l'ENS de Constantine, la mise en place d'un centre de ressources est un projet dont l'impact sur la communauté pédagogique n'est pas sans intérêt. Une étude pratique interrogeant les enseignants et les étudiants sur leurs attentes d'un tel centre a révélé l'existence d'une motivation pour réfléchir à ce projet. Cette interpellation a fait jaillir une tendance positive vers le montage d'un tel centre. Le souhait majeur exprimé est la complémentarité des fonctions de l'école en tant que structure de formation et du centre de ressources en tant que structure d'autoformation aboutissant à la cohérence d'un véritable réseau éducatif.

Les pratiques pédagogiques actuelles voudraient trouver leur prolongement dans un autre cadre, centrées de plus en plus sur l'étudiant/apprenant, contrairement à une pédagogie traditionnelle.

Quoique la perception d'une telle structure se situe encore entre tradition et modernité, les prémices de nouvelles perspectives sont apparues à travers les résultats qualitatifs et quantitatifs obtenus, représentatifs de la majorité de la population de l'ENS.C. Avoir accès à une structure moderne qui offre l'information sous de nouvelles formes, qui permet de nouveaux apprentissages, qui est efficace dans la recherche documentaire, est perçu comme une opportunité, tant ce type de structure paraît encore récent. Partant de cette analyse, un changement devrait s'opérer pour faire éclater l'espace éducatif de l'école.

Etant une des finalités éducatives, l'autonomie ne pourrait-elle pas devenir une des finalités de toutes les écoles normales? (...) le centre de ressources serait donc une réponse en termes de nouvelle structuration de la formation qui tient compte de la diversité des besoins, et qui va générer un dispositif complexe permettant l'autoformation des usagers (... » (12)

Cependant, si une nouvelle orientation devait être envisagée et développée, il serait prudent de partir d'une démarche pédagogique expérimentale à vocation auto-formative.

Il s'agit de construire un plan de formation, organisé en étapes, pour permettre une progression rigoureuse et qui s'applique à toutes les disciplines. Constituer une réflexion sur l'interaction entre la pratique et la théorie pour aborder le problème de l'autoformation apparaît comme fondamental pour développer et faire évaluer la formation initiale. Car le montage d'un dispositif d'autoformation est une opération délicate, d'intérêt collectif, qui exige la coopération entre différents acteurs : enseignants, spécialistes de la documentation, administrateurs, informaticiens. En établissant explicitement la

finalité du projet, à savoir l'autonomie, toutes les décisions découleront de ce principe fondateur.

N'est-ce pas le moment de susciter une réflexion sur l'innovation de ces centres, leurs activités, leur encadrement, leurs moyens et leur emplacement ?

En conclusion, un centre de ressources représenterait un acquis pédagogique supplémentaire pour ces établissements. La pédagogie du centre étant une pédagogie de l'autonomie, sans doute que le contexte réel mettant en place des médiations humaines et matérielles adaptées aux apprenants, l'utilisation de nouvelles ressources et l'implication personnelle de professionnels (apprenant à l'étudiant à être libre) favoriseraient-ils un déconditionnement par rapport aux représentations traditionnelles liées aux formes classiques de l'enseignement et de la recherche documentaire auxquelles l'étudiant est encore captif.

La perspective d'une nouvelle orientation éducative, visant l'autonomie, ne constituerait-elle pas un « bouleversement » favorisant l'émergence de nouveaux métiers de l'enseignant et du documentaliste et de nouveaux rôles enseignant/enseigné et documentaliste/utilisateur ?

Tel nous paraît être l'enjeu des Centres de Ressources au niveau des Ecoles Normales Supérieures pour les années à venir.

Sources consultées :

1. DAVAL, Régine. JAY, Anne. VOLKOF, Anne. L'auto-formation à la bibliothèque publique d'information. Bulletin des bibliothèques de France, 2002, n°3, p. 50.
2. JACQUES, Jean-François. La formation des adultes à la médiathèque d'Issy-Les-Moulineaux. Bulletin des bibliothèques de France, 2000, n°3, p. 65.
3. BARBOT, Marie-José. Les auto apprentissages. Paris : Clé international, 2001.
4. DUDA, Richard. Apprentissage auto-dirigé avec soutien : le rôle du conseiller. Le Français dans le monde, nov-déc 2001, n° 318, p.34-36.
5. PIOT, Thierry. Les représentations des enseignants débutants sur leurs pratiques : une clef pour comprendre la construction de la professionnalité enseignante. Recherche et formation, 1997, n°25, p.121.
6. BERTRAND, Anne-Marie. La médiathèque questionnée. Bulletin des bibliothèques de France, 1994, n°2, p. 10.
7. BERTRAND, Anne-Marie. Travail universitaire et maîtrise de l'information : De la stratégie aux méthodes pédagogiques. Bulletin des bibliothèques de France, 2002, n°5, p.88-89.
8. HARKATE, Habiba. GUINCHARD, Sylvie. Centres de ressources: conceptions, gestion, pratiques. Besançon : Centre de linguistique appliquée, 2001.
9. CHALVIN, Dominique. Encyclopédie des pédagogies de formation, méthodes et outils. Centre de ressources. [En ligne]. Paris : ESF. Editeur, 1996. Disponible sur World Wide Web : < [http:// www.3ct.com/ridf/cedip.htm](http://www.3ct.com/ridf/cedip.htm) >